

Le Canada abrite près de 200 espèces de mammifères (cinq pour cent du total de la planète) et près de 400 espèces d'oiseaux. On y trouve aussi 82 espèces de reptiles et d'amphibiens, plus de 100 000 espèces d'insectes et autres invertébrés, et 3 300 espèces de plantes.

Pendant des milliers d'années, les autochtones ont été tributaires de cette faune et de cette flore. Les colons européens n'ont pas tardé à porter atteinte à ce patrimoine par la chasse, le piégeage et l'agriculture. Les vastes troupeaux de bisons ont été presque exterminés dans les Prairies, et le dindon sauvage est disparu des forêts de l'est du Canada bien avant la fin du XIX^e siècle. Heureusement, c'est aussi vers la fin de ce siècle qu'ont été faits les premiers efforts de conservation de la faune, lesquels trouvent écho dans les nombreuses mesures en vigueur aujourd'hui.

En règle générale, la population des diverses espèces fauniques canadiennes est très stable ou en hausse. Pourtant, près d'une trentaine d'espèces d'animaux et de plantes sont en danger d'extinction, et certaines populations ont été gravement décimées à l'échelon régional, surtout en raison de la destruction des habitats. Certaines tentatives de sauvetage ont réussi : on a pu mettre en liberté des faucons pèlerins élevés en captivité et le bison des bois, naguère en danger de disparition, a vu sa population croître sensiblement grâce aux efforts consentis pour sa sauvegarde. En revanche, dans le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent, les poissons et les oiseaux présentent toujours des signes d'empoisonnement aux produits toxiques, et ce malgré les progrès notables enregistrés grâce aux restrictions sur le rejet de certaines substances comme le mercure.

Outre la pollution toxique, les principaux dangers pour la faune proviennent de l'expansion de l'agriculture, de la chasse et du piégeage, de l'exploitation des ressources, et du climat. Mais la disparition des habitats demeure sans conteste la plus grande menace. C'est pourquoi le Canada et les provinces ont réservé de vastes superficies à la faune et mis en oeuvre une foule de programmes d'évaluation et de protection des espèces en danger. Le Canada est aussi le pays qui sévit avec la plus grande rigueur contre le braconnage dans ses parcs et réserves : la loi prévoit jusqu'à 150 000 \$ d'amende et six mois de prison pour les contrevenants.